

VIEUX - BERQUIN

> communauté rurale des Monts de Flandre



Présentation démarche

Diagnostic

Stratégie

Agenda

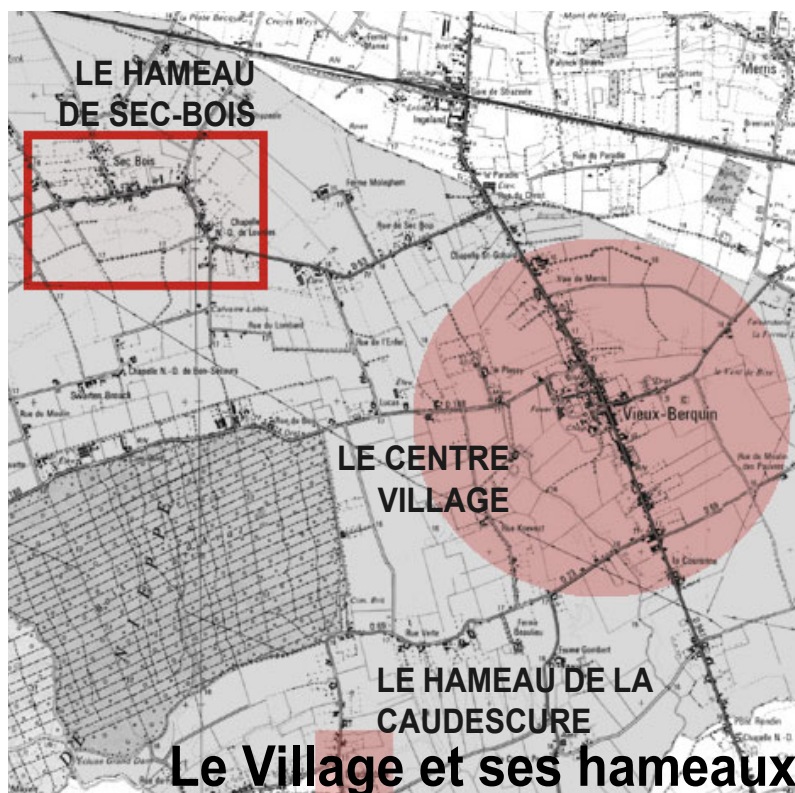
Suivi

> Contexte

> Questionnements

> Démarche

> Perspectives



Objectifs de la première étape : effet miroir

Comprendre la question initiale des élus

Au travers des premiers entretiens avec les élus, il s'agit de questionner les raisons de la demande initiale, pour en faire émerger les grands enjeux et les pistes de réflexion.

Proposer une méthode de travail commune

Dans un deuxième temps, le CAUE propose une démarche progressive de **partage du projet**, en 4 phases complémentaires, allant du diagnostic au suivi des actions sur le terrain.

Éléments de contexte

Un hameau résidentiel équilibré

Le hameau de Sec-Bois se trouve à l'est du territoire communal, à proximité d'Hazebrouck et de la forêt domaniale de Nieppe. La pression foncière a transformé le hameau en village résidentiel, équilibré autour de son centre : placette, salle communale.

L'école : un édifice majeur du hameau

Les extensions successives ne suffisent plus à contenir la bibliothèque. Il s'agit d'occuper l'ancien logement de fonction vacant pour désengorger l'école. La mairie souhaite étudier le projet de l'équipe enseignante et des parents d'élèves.



Question initiale : L'extension de l'école du hameau

Mission N° : 20040010

Date : Juin 2004 - Chargé de mission : V.Bassez



Présentation démarche	Diagnostic	Stratégie	Agenda	Suivi
> Contexte	> Questionnements	> Démarche	> Perspectives	

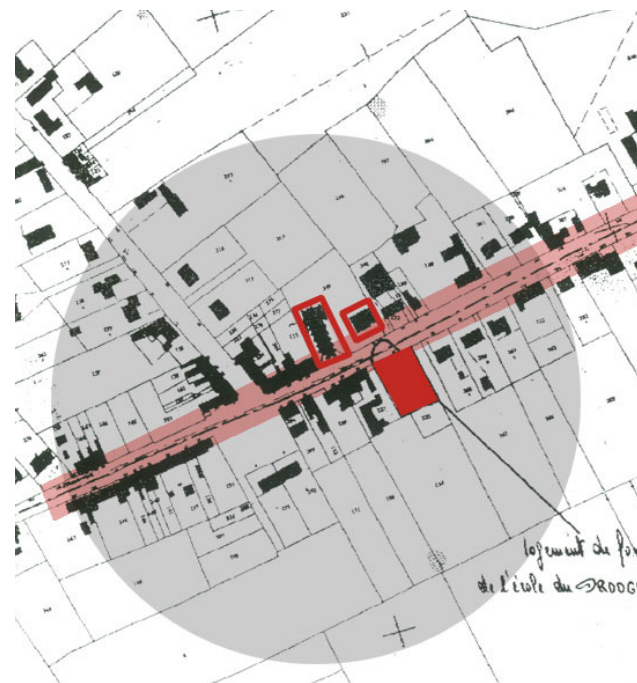
Premiers questionnements

Valoriser le hameau : de la rue traversante à l'espace public

Face à l'ancien presbytère et l'église, l'école communale équilibre l'espace public central du hameau. La rénovation de l'école communale peut valoriser l'image du hameau, en confortant sa dimension institutionnelle. De simple axe de transit, la rue devient espace public. Le parvis des édifices religieux organise l'espace de représentation de la **communauté de vie** du hameau avec l'école communale.

Un équipement en articulation avec le terrain de sport

L'entrée des terrains de sport reste confidentielle et sans qualité particulière. Pourtant les fenêtres de l'école ouvrent le long du chemin d'accès. Elles **retournent l'espace public** vers les terrains. L'aménagement de cet accès valoriserait l'image de la commune et de ses équipements. En affirmant le statut public de l'espace il supprime un délaissé et ouvre des possibilités de sorties de secours pour l'école.



La bibliothèque, un équipement en articulation avec l'espace public

Retournement de l'espace public

ECOLE DE SEC BOIS
VIEUX-BERQUIN
Plan RdC

Sécurité incendie
Dégagements dangereux, totalement encombrés (rdc) ou servant de stockage (**local à risque** à l'étage). Ils doivent être vidés.

ECOLE DE SEC BOIS
VIEUX-BERQUIN
Plan de l'étage

Un équipement public
Vitrine institutionnelle du hameau

- bibliothèque au rdc
- valoriser l'image de l'école (Volume extérieur, accès à l'étage...)

Vitrine institutionnelle

L'ancien logement de fonction : de l'habitat à l'équipement public

Flanqué de deux édicules rdc à redents (dont un laisse place à la grille d'entrée), le bâtiments de l'ancien logement s'affirmait sur l'espace public par l'alignement et ses deux étages. Ses extensions ont renforcé l'image institutionnelle de l'édifice. Pourtant la façade rdc s'accommode mal de son affichage résidentiel. La transformation en bibliothèque offre l'opportunité d'une **vitrine institutionnelle** forte.

Retrouver un confort d'usage en éloignant le risque incendie

L'accumulation de rangements, dans les couloirs du rdc fait courir d'importants risques à la communauté éducative en cas d'incendie. **L'utilisation de l'étage comme lieu de stockage est interdite** sans équipements de sécurité obligatoires (sas, désenfumage...). Le projet doit prendre en compte tous ces aspects sécuritaires (y compris l'**accessibilité des handicapés** au rdc).

Présentation démarche	Diagnostic	Stratégie	Agenda	Suivi
> Contexte	> Questionnements	> Démarche	> Perspectives	

Quelle démarche d'étude pour un équipement public ?

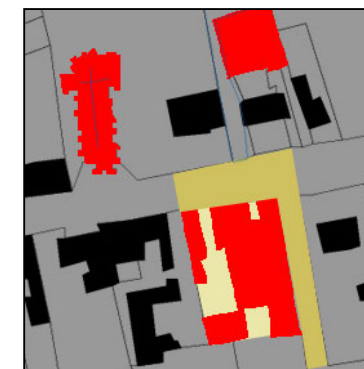
L'école communale est un équipement public. Sa réhabilitation répond impérativement à des règles strictes, en matière de normes (sécurité incendie, accessibilité handicapés...) et de responsabilités (usagers, conducteur d'opération...). Le projet d'extension pose plusieurs questions qui peuvent trouver des réponses différentes selon les échelles d'études envisagées par les élus. Dans tous les cas, le projet tiendra compte de l'ensemble des surfaces, y compris les étages, à moins d'en **interdire tout accès et toute utilisation**. Le terrain saturé accueillant l'école est situé dans l'îlot central qui rassemble les équipements majeurs du hameau. La réhabilitation de l'école communale représente l'opportunité de développer un projet d'équipement et d'espace public communal.

> 1er scénario : l'extension de l'école et son rapport immédiat à l'espace public, la rue

Il correspond à la première demande des élus. Il s'agit d'affiner le programme exprimé, en intégrant les contraintes liées aux étages et au abords :

- traiter "les urgences" du rdc en préparant la faisabilité des étages. Il s'agit dès la première phase d'étude de se questionner sur les besoins exprimés par ailleurs pour anticiper les évolutions futures (dépôts, local des associations...).
- Le travail sur l'intérieur se prolonge sur les abords **immédiat** de l'école. Le rôle de la lumière et des ambiances fait écho à l'image de l'école dans le hameau : réhabiliter aussi la vitrine institutionnelle de la "communale" autour d'un pôle bibliothèque ouvert sur l'extérieur.

→ **Rénovation lourde de l'ancien bâtiment de l'école et de son image institutionnelle**



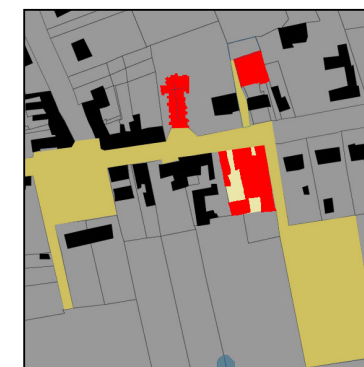
> 2ème scénario : l'école dans son hameau

L'étude de l'école communale peut questionner la vie locale et collective du hameau, aux travers du lien entre ses équipements majeurs : salle communale, terrain de sport, place, parvis et le statut de la rue principale.

Dans ce cas, le projet de l'école devient la première phase d'une requalification du centre du hameau, Les phases suivantes étant plus opérationnelles :

- l'aménagement des étages peut donner un équipement supplémentaire au hameau ou simplement accès à d'autres services
- le traitement des abords s'élargit aux terrains de sport, au parvis de l'église, à la salle communale, la place et la rue principale...

→ **Analyse globale des équipements et espaces publics centraux du hameau**

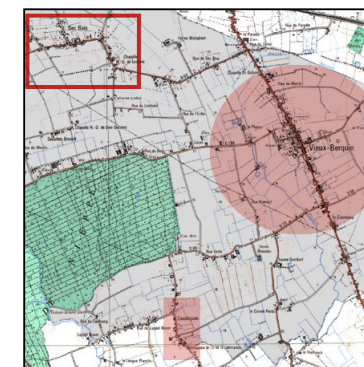


> 3ème scénario : une réflexion sur les équipements à l'échelle du territoire communal

Dans ce dernier cas, le projet de réfection et d'extension de l'école s'intègre dans une réflexion globale sur le cadre de vie communal, sur l'ensemble du territoire communal et sur l'ensemble de ses équipements. L'étude peut alors dresser un bilan prospectif des besoins, des localisations, des complémentarités, des partenaires et planifier leur programmation dans le temps.

La démarche vise alors à exprimer les orientations globales d'aménagement de la commune et la cohérence des différents projets communaux : principes de précaution, de préservation et/ou de valorisation qui pourront guider et servir de référence dans le cadre de ses projets.

→ **Mettre le projet de l'école en perspective avec les autres projets communaux**



Présentation démarche	Diagnostic	Stratégie	Agenda	Suivi
> Contexte	> Questionnements	> Démarche	> Perspectives	

Une démarche de partage du projet en 5 étapes

- Etape 1. De la question initiale à la Démarche**
 Vous permet d'exprimer vos intentions de projet
 La première étape valide les objectifs et la démarche de travail > fiche 1
- Etape 2. Vers un Diagnostic Partagé**
 Vous permet de partager une lecture de vos lieux de vie et d'en dégager les enjeux.
 Le comité de pilotage valide cette étape avant le démarrage de l'étape 3. > fiche 2
- Etape 3. Etablir les Fondements Politiques**
 Vous permet d'élaborer vos orientations politiques et les grands principes d'aménagements.
 Le comité de pilotage valide cette étape avant le démarrage de l'étape 4. > fiche 3
- Etape 4. Préparer les Actions**
 Vous permet de préparer les actions et de les organiser dans le temps (agenda et phasage).
 Le comité de pilotage valide l'étape 4 ainsi que l'ensemble du document. > fiche 4
- Etape 5. Organiser un outil d'Observation**
 Vous permet de développer des outils d'analyse et de connaissance du cadre de vie.
 Le comité de pilotage valide l'étape 5 et les "Fiches d'évaluation". > fiche 5

A partir de la question initiale "de l'école communale de Sec-Bois" et des premiers entretiens, entre les élus et le Caue du Nord, une démarche de travail peut être envisagée.

- Phase de réflexion - Les missions de conseil du CAUE** > démarche
 Le conseil municipal choisit une orientation d'étude en fonction de ses objectifs :
 • une étude centrée sur l'équipement existant, dans son environnement
 • une approche prospective des équipements et de l'évolution de la commune
- Phase d'expression et d'analyse** > faisabilité
 Réunir l'ensemble des documents, photos, commentaires d'observation et d'analyse, à partir de visites sur le terrain. Croiser les regards d'élus, d'usagers, de techniciens, des habitants sur le hameau, l'école, les usages, les besoins.
- Phase de concertation et de décision** > programme
 Identifier les principes de précaution, de valorisation, attachés au mode de vie de la commune et souhaités par le conseil municipal à partir du diagnostic. Exprimer les arbitrages et les choix servants de charte aux "actions".
- Phase d'élaboration et de programmation** > cahier des charges
 Etablir des "fiches actions" relatives aux différents enjeux d'études, de projets ou de sensibilisation que vous souhaiteriez développer, dans le cadre de la stratégie retenue : priorités, publics, objectifs, moyens nécessaires...
- Phase d'évaluation** > consultation
 Suivre l'impact et l'évolution des actions d'aménagement ou de sensibilisation. Les "Fiches d'observation" recensent les nouveaux usages induits par les réalisations et préconisent les ajustements ou compléments nécessaires.

Partenaires
CAUE DU NORD Vincent BASSEZ
COMMUNE DE VIEUX-BERQUIN M.SALOME - Maire M.LIENART - Secrétaire de mairie M.VERY - Adjoint aux travaux M.DESMARCHELIER - Adjoint au hameau
CONSEIL GÉNÉRAL (FAN) Anne-Françoise DEL LITTO

Sigles - Lexique
Loi SRU Loi Solidarité et Renouveau Urbain
SCoT Schéma de Cohérence Territoriale
PLU Plan Local d'Urbanisme
PADD Projet d'Aménagement et de Développement Durable
FAN Fond d'Aménagement du Nord
POS Plan d'Occupation des Sols (avant 2001)

Résumé de l'étape
Ce compte rendu de mission retranscrit les premiers entretiens avec les services techniques de Vieux-Berquin, en trois étapes: La première partie pose les éléments du contexte local, de la question initiale aux ambitions plus implicites des élus et des enseignants. La seconde partie met en exergue les grands enjeux abordés, lors des premiers entretiens, tout en les situant sur le territoire communal. Enfin, la troisième partie propose une démarche d'accompagnement commentées, pour la commune. La démarche tend à faciliter l'expression des ambitions et des fondements politiques de la communauté de vie, préalable indispensable au bon établissement d'un cahier des charges opérationnel. Vérifier et valider les grandes orientations politiques communales.

Mots-clés
Vieux-Berquin Sec-Bois Flandre intérieure Hameau Ecole communale Espace public Bibliothèque Extension Accessibilité handicapés Sécurité incendie Associations Vitrine institutionnelle

→ Faire de l'école un équipement public majeur pour le hameau

Bibliographie

- D'une mairie l'autre, en Nord- Pas-de-Calais. L'expression d'une mémoire régionale* / DRAE - MIQCP - 06/ 1990
- Recueil du petit patrimoine flamand* / PNR Monts de Flandre Val de Lys - 02/2000
- Commune de Vieux-Berquin - construction d'une maison de retraite*
- Dossier de consultation des concepteurs* / D.D.E. du Nord
- Commune de Vieux-Berquin - Programme d'étude FAN* / CAUE du Nord - 09/ 1995

